

400 ETPT en moins en 2019, La CFE-CGC Métiers de l'Emploi alerte la Direction de l'impact sur les conditions de travail !

16 novembre 2018

→ Où en est le dossier relatif à la baisse des effectifs à Pôle emploi ?

Une confirmation et une certitude ; la baisse des effectifs est bien de 400 ETPT (Équivalents Temps Plein Travaillés).

Cette baisse est inscrite « en dur » dans le Projet de Loi de Finances (PLF) 2019 (après une première lecture 2 amendements sur le budget de Pôle Emploi ont été rejetés) : il poursuit donc son parcours en deuxième lecture en vue de son adoption par le parlement.

→ Les premières réponses fournies par la Direction Générale.

Lors de la présentation du dossier au CCE du 23 octobre, la DG a confirmé qu'il s'agissait bien d'une **baisse des effectifs sous plafond à hauteur de 400 ETPT** et non pas 800, 1300, 4000 ou parfois 8000 comme le bruit pouvait circuler.

La DG a aussi très clairement affirmé que cette décision ne donnerait lieu à aucun licenciement, ni Plan social à Pôle Emploi.

Le discours tenu par la DG est que cette baisse des effectifs se réalisera grâce aux **départs en retraite** (en moyenne 1300 par an) et des **gains de productivité** escomptés par le biais de la dématérialisation et l'amélioration de la production en plateforme en s'appuyant sur différents leviers.

À en croire notre DG, ces gains de productivité pourront même nous permettre de faire face aux **charges nouvelles** qui semblent nous être promises (prise en charge des démissionnaires et des indépendants).

En toute fin de séance, une première projection de la **répartition géographique de cette baisse d'effectifs** a été remise aux élus du CCE.

Elle permet de voir que certains établissements ne subiront aucune suppression de postes, d'autres verront même leurs effectifs augmenter.

Pour le reste, la suppression de postes devrait varier entre moins de 2 postes et un peu plus de 90 postes pour 1 seul établissement ; la majorité des autres établissements se situant entre 10 et moins de 30 suppressions.

La CFE-CGC Métiers de l'emploi est intervenue avec fermeté en CCE.

En préalable à toutes nos questions, lors du CCE du 23/10 notre organisation a demandé la production d'un **bilan de la suppression des 297 postes décidés pour 2018** et d'un **chiffrage des gains de productivité** évoqués même si celui-ci est à la maille macro, ce qu'ils se sont engagés à faire à la suite de nos demandes !

La CFE-CGC a demandé à la direction des réponses sur les points suivants :

- Quelle traduction concrète du PLF 2019 dans les établissements (site par site ; fonction par fonction) en matière de postes supprimés ?
- Quelles sont les mesures envisagées pour faire face à cette baisse annoncée ?
- Comment et quel dialogue mettre en place avec les ELD pour la répartition de la suppression des postes, afin de prendre en compte les problématiques de charge de travail au plus près du terrain ?

➔ La CFE-CGC Métiers de l'Emploi Libre et indépendante !

La CFE-CGC Métiers de l'Emploi ne cautionne pas les choix retenus par le gouvernement alors même que le chômage est loin de baisser de façon continue et massive.

La CFE-CGC Métiers de l'Emploi est lucide et claire : la direction ne pourra pas éternellement compter sur des gains de productivité ; le jour est proche où les sources de gains vont se tarir et atteindre un prix social exorbitant. La Direction de Pôle Emploi, au regard de trajectoire GDD sait pourtant que de la théorie à la pratique, il y a un écart et que la précipitation produit des dégâts très lourds qu'il faut maintenant réparer.

À cette situation générale tendue, s'ajoute un état d'épuisement et de lassitude que nous ressentons très fortement au niveau de l'encadrement.

2

Ces alertes, pour la CFE-CGC Métiers de l'Emploi, doivent au plus vite être prises en considération.

La lassitude, la fatigue morale, l'épuisement des agents de Pôle Emploi s'exprime avec force dans les baromètres sociaux qui virent au rouge.

La CFE-CGC Métiers de l'Emploi se bat
pour que venir travailler ne soit pas une souffrance, une angoisse,
pour que chacun retrouve du sens au travail,
le combat est là aujourd'hui et encore plus demain, après le vote du
PLF.

Le pragmatisme, le réalisme, le parler vrai est dans notre ADN à la CFE-CGC Métiers de l'Emploi. Il nous conduit à ne pas être suiviste et à ne pas céder aux sirènes qui appellent à un mouvement de grève qui, dans le contexte actuel, nous semble déboucher sur une impasse.

À la CFE-CGC Métiers de l'Emploi, il n'y a aucun renoncement mais l'intime conviction qu'aujourd'hui l'action syndicale et la défense des salariés doit se penser autrement que par le conflit et la grève si l'on veut obtenir des résultats.